

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 13/02/2014 Remplace la fiche: 21/06/2012 Version: 6.00

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

I.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Liquide

Nom du produit. : Alco Cid A

Code du produit : 395

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CID LINES NV Waterpoortstraat, 2 B-8900 leper - Belgique

T + 32 57 21 78 77 - F +32 57 21 78 79 sds@cidlines.com - http://www.cidlines.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	INRS Paris	Siège social, 65 boulevard Richard Lenoir Paris	(33) (0)1 40 44 30 00
FRANCE	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48
Worldwide	www.who.int/ipcs/poisons/centre/directory/en		

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

F; R11

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS02

Mention d'avertissement (CLP) : Dange

Mentions de danger (CLP) : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence (CLP) : P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne

pas fumer

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/un équipement de protection du visage

P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant

P378 - Utiliser Produit chimique sec., Mousses à base d'alcool., Dioxyde de carbone (CO2).,

Pulvérisation d'eau. pour l'extinction

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

19/02/2014 FR (français) 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger



F - Facilement

Phrases R : R11 - Facilement inflammable

Phrases-S : S3 - Conserver dans un endroit frais

S9 - Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé

S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

S33 - Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions

d'usage

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Ethanol	(n° CAS)64-17-5 (Numéro CE)200-578-6 (Numéro index)603-002-00-5 (N° REACH)01-2119457610-43	<= 80	F; R11
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Ethanol	(n° CAS)64-17-5 (Numéro CE)200-578-6 (Numéro index)603-002-00-5 (№ REACH)01-2119457610-43	<= 80	Flam. Liq. 2, H225

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après contact avec la peau : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après contact oculaire : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

Premiers soins après ingestion : Mesures de premiers secours pas nécessaires.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Sable. Dioxyde de carbone. Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Ce produit est inflammable.

Réactivité : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Autres informations : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

19/02/2014 FR (français) 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage

: Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.

: Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé. Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Mesures d'hygiène

: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

: Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'écart de : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle

: Gants.



Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.

Protection oculaire : Non requis.

Protection de la peau et du corps : Non requis.

Protection des voies respiratoires : Aucune protection spéciale n'est requise si l'on maintient une ventilation suffisante.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

19/02/2014 FR (français) 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Couleur : Incolore.

Odeur : Aucune donnée disponible Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : ca. 6,5

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 15 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 0,85 kg/l

Solubilité Aucune donnée disponible Log Pow Aucune donnée disponible Log Kow : Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé
Irritation : Non classé

pH: ca. 6,5

Corrosivité : Non classé

pH: ca. 6,5

Sensibilisation : Non classé
Toxicité à dose répétée : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

19/02/2014 FR (français) 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Mutagénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général

: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.2. Persistance et dégradabilité

Alco Cid A

Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable. > 60% de DBO, 28 jours, Closed Bottle Test (OECD). Le(s) surfactant (s) contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) la biodégradabilité selon les critères énoncés dans le règlement (CE) No.648/2004 sur les détergents. Données à l'appui de cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États membres et sera mis à leur disposition, à leur demande ou à la demande d'un fabricant de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

N° UN : 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport

: ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) / ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN

SOLUTION)

Description document de transport

: UN 1170 ÉTHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) / ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL

ÉTHYLIQUE EN SOLUTION), 3, II, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ONU) : 3 Etiquettes de danger (ONU) : 3



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'embllage (ONU) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport

 Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison. Pas de flammes nues.
 Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

19/02/2014 FR (français) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 33 Code de classification (ADR) : F1

Panneaux oranges :

33 1170

Code de restriction concernant les tunnels

LQ : LQ04 Quantités exceptées (ADR) : E2

14.6.2. Transport maritime

Ship Safety Act : Matières liquides inflammables
Port Regulation Law : Matières liquides inflammables

N° GSMU : 127

14.6.3. Transport aérien

Instruction "cargo" (ICAO) : Instructions de l'emballage de marchandises: 307 Instruction "passenger" (ICAO) : Emballage des instructions de passagers:305

: D/E

Civil Aeronautics Law : Matières liquides inflammables

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Flam. Liq. 2 H225

Textes des phrases R-,H- et EUH::

_	** *** ····*** · · · · · · · · · · · · · · ·		
	Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2	
	H225	Liquide et vapeurs très inflammables	
	R11	Facilement inflammable	
	F	Facilement inflammable	

SDS EU CLP DPD

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

19/02/2014 FR (français) 6/6